

## ATELIER : Prendre soin de la planète commence dans l'atelier



### Bien choisir son bac de rétention



**1/3 des pollutions accidentelles impliquent un dispositif de rétention de produits chimiques, inadapté, défectueux ou inexistant.** Bien choisir son bac de rétention s'inscrit, de fait, dans une démarche de prévention des risques, qui peut éviter à l'entreprise des dommages considérables.

#### Le cadre réglementaire

Pour se prémunir contre les risques liés à leur activité, les entreprises doivent se conformer à la réglementation en vigueur. L'essentiel des textes officiels y référant tient dans les arrêtés du 2 février 1998 et du 22 septembre 1994, relatifs à la prévention des pollutions accidentelles.

**Les paramètres** permettant de déterminer les besoins de chaque carrosserie en bac de rétention sont :

- **Degré de dangerosité** des produits,
- **Volumes** conservés,
- **Lieu et durée** de stockage.

Anticiper ces besoins, c'est prévenir les risques. Ensuite, **doivent être prises en compte** :

- **La capacité de rétention des bacs** : en général, égale à la moitié du volume des produits stockés, et au moins égale au volume du plus grand contenant ;
- **Leur étanchéité et résistance** : conforme aux produits, et aux normes (certification ISO 140001)

des équipements relatifs au stockage des liquides ;

- **La dimension des aires** de chargement et de déchargement autour des bacs de rétention : proportionnée à l'activité de l'entreprise.



**Les entreprises ont l'obligation de s'équiper en bac de rétention adapté à la nature des produits stockés, sauf si elles disposent d'un local de stockage en totale rétention, prévu dans l'architecture du bâti.**



## Selon la nature du liquide à stocker

3 types de bacs de rétention sont disponibles sur le marché : 1 en polyéthylène haute densité, 2 en acier (galvanisé ou finition époxy). Chacun de ces bacs présente des caractéristiques appréciables en fonction de la nature des produits stockés.

- **Pour le stockage de produits chimiques corrosifs et agressifs**, les bacs de rétention en P.E.H.D (Polyéthylène Haute Densité) offrent toutes les garanties. Ils sont destinés à usage intensif et résistent aux intempéries.
- **Pour le stockage des produits inflammables**, des bacs de rétention en acier (galvanisé ou finition époxy) seront nécessaires. Afin de renforcer la sécurité du stockage, ces bacs peuvent être associés à des boxes, des containers ou des bungalows qui leur apporteront une protection hermétique supplémentaire. (cf. *tableau comparatif du comportement des matériaux des bacs de rétention ci-dessous*)

## La responsabilité de l'employeur

Dans la longue liste des bonnes pratiques qui engagent la responsabilité du chef d'entreprise, le choix des bacs de rétention des liquides potentiellement dangereux n'est pas des moindres.

### Il incombe à l'exploitant :

- De prendre toutes les dispositions nécessaires dans la conception, la construction et l'exploitation des installations pour limiter les risques de pollution accidentelle de l'air, des eaux ou des sols ;
- De détenir tous les documents lui permettant de connaître la nature et les risques des produits dangereux présents dans l'installation (cf. FDS).

### RÉFÉRENCES

Télécharger le [Mémo du Livre Vert](#)

Arrêtés du 2 février 1998 et du 22 septembre 1994, certification ISO 140001, FDS, fiches techniques et recommandations des fabricants.

**Tableau comparatif du comportement des matériaux des bacs de rétention**

Matière du bac de rétention	Résistance huiles, fuel et gasoil, essence	Produit facilement inflammable	Résistance chimique	Résistance acides de batterie 37%	Résistance intempéries et U.V	Résistance haute température	Résistance mécanique	Poids légèreté
Acier galvanisé	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊
Acier finition peinture époxy	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊
Polyéthylène	😊😊😊😊	😞	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊	😊😊😊😊
Excellent : 😊😊😊😊😊		Très bon : 😊😊😊😊		Bon : 😊😊😊😊		Non approprié : 😞		



## Astuce !

« Pour parer aux risques liés au transport ou au transvasement de produits, une précaution judicieuse est d'investir dans des bacs de rétention mobiles ou montés sur roulettes. Egalement, pour une manipulation plus sereine, le choix de supports de fûts ou de tapis de sol est un confort qui allège la tâche des préposés à la gestion des stocks et améliore les éléments de sécurité », **Frédéric Pflanz**, Responsable Service Technique & Formation PPG, membre du Groupement Peinture Carrosserie du SIPEV.

Fiche extraite du Livre Vert du poste peinture de l'atelier carrosserie créé par le Groupement Peinture Carrosserie du SIPEV (Syndicat des Industries des Peintures, Enduits et Vernis affilié à la FIPEC) en partenariat avec le CNPA, la FEDA, la FNA et le GARAC.

